

- Le ministère de l'intérieur vous permet de visualiser [la carte des métropoles concernées par le couvre-feu et de télécharger les attestations de déplacement « couvre-feu »](#).
[Voir également le questions/réponses sur ce sujet.](#)
- [Une nouvelle mise à jour au 16/10/2020 du protocole national pour assurer la santé et la sécurité des salariés en entreprise](#) : nouvelles préconisations notamment pour les zones soumises à couvre-feu ...
- Aménagement des échéances fiscales et sociales pour les entreprises les plus affectées par la crise sanitaire : [Communiqué de presse du 14/10/2020 du Ministère de l'économie](#).
- **Pour la Cour de Cassation** : Des sommes correspondant à la prise en charge de soirées et de rencontres entre collaborateurs (les conjoints sont exclus) d'une même société, organisées trois fois par an, visant à renforcer la cohésion des équipes et justifiées par la mise en œuvre des techniques de direction, d'organisation ou de gestion de l'entreprise sont des frais d'entreprises exclus de l'assiette des cotisations sociales. Le caractère exceptionnel n'induit pas nécessairement une irrégularité ([Cass. soc. 08-10-2020 n° 19-16898](#)).

ALERTES |

POINTS DE VIGILANCE

- Consultez régulièrement le barème des indemnités forfaitaires de grands déplacements à l'étranger : il évolue souvent
[Site URSSAF](#) et [Site du Ministère de l'économie](#).
- **Pour la Cour de Cassation : un échange de courriels peut constituer une offre de contrat de travail acceptée** ([Cass. Soc. 23/09/2020 n°18-22188](#)).
- Pour la Cour de Cassation : un salarié ne manque pas à son obligation de loyauté s'il crée une entreprise concurrente pendant son préavis. Il suffit que l'exploitation ne débute qu'après la fin de son contrat de travail ([Cass. Soc. 23/09/2020 n°19-15313](#))

Y AVEZ-VOUS PENSÉ ? |

QUELS PEUVENT ÊTRE VOS LEVIERS DE NÉGOCIATION / DISCUSSION ?

- [Les Actualités de l'URSSAF du 14/10/2020](#) : Activité partielle / nouveau dispositif suite au COVID-19. Des précisions sont apportées concernant l'écrêtement de la cotisation maladie Alsace Moselle, mais il s'agit également de faire un balayage complet du régime social applicable en cas d'activité partielle.
- [L'ANACT vous propose de tester vos connaissances sur les effets différenciés que le travail peut avoir sur les parcours, la santé et la rémunération selon que l'on est une femme ou un homme.](#) : une bonne occasion d'obtenir divers statistiques pour alimenter vos négociations.
- [Bilan de la négociation collective en 2019 par la Commission nationale de la négociation collective](#) : une explosion du nombre d'accords conclus en entreprise en 2019 (+30% par rapport à 2018, +44% dans les entreprises d'au plus 20 salariés / les thèmes portent essentiellement sur l'épargne salariale et le temps de travail) !
- **Sur les conseils d'un confrère du Cabinet ELIDE : Un article fort intéressant à lire intitulé : « Le sexe des mots ».**